

Activités non cliniques des PH : l'état des lieux

Frédérique Schortgen

Mes conflits d'intérêts dans les activités non cliniques

Chef de service

Membre du directoire du CHI Créteil

Directeur médical de crise

Membre de la commission des équipements, du bureau de la CME, 3CI

Membre du CA de la SRLF

Membre de la CNRIPH

Participation aux enseignements de 3 DU, DESMIR, DESC

Interventions annuelles à des congrès, journées formations

Recherche clinique

....

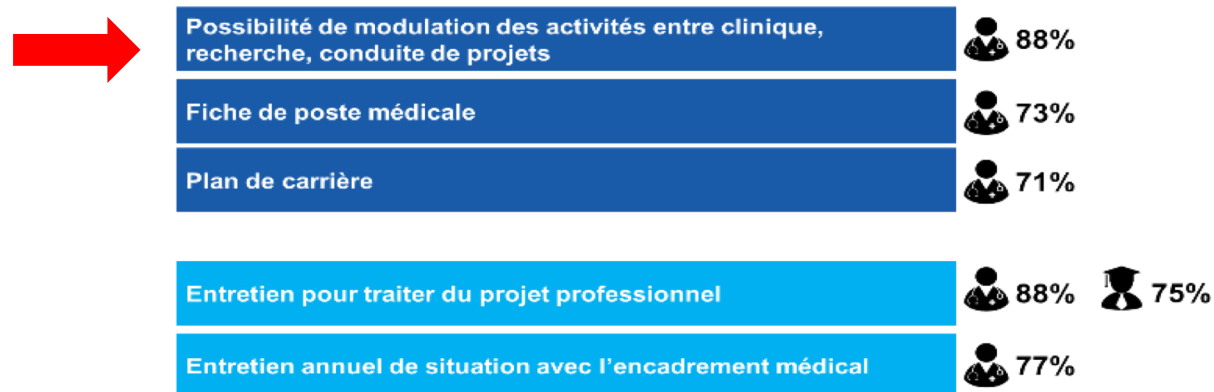
Activités non cliniques des PH

Systematiquement mises en avant dans les plans d'amélioration de l'attractivité de l'hôpital public

LES ÉLÉMENTS QUI FONDENT L'ATTRACTIVITÉ DE L'HÔPITAL PUBLIC ET LES PRINCIPAUX LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ IDENTIFIÉS



Les outils et pratiques évalués comme pertinents



Statut des PH

Article R6152-30 Modifié par Décret n°2016-1645 du 1er décembre 2016 – art. 3

Les praticiens hospitaliers à temps plein, nommés à titre permanent, peuvent, après accord du directeur de l'établissement de santé consacrer deux demi-journées par semaine à des activités intérieures ou extérieures à leur établissement d'affectation à condition que ces activités présentent un caractère d'intérêt général au titre des soins, de l'enseignement, de la recherche, d'actions de vigilance, de travail en réseau, de missions de conseil ou d'appui auprès d'administrations publiques, auprès d'établissements privés habilités à assurer le service public hospitalier, auprès d'un hôpital des armées ou auprès d'organismes à but non lucratif présentant un caractère d'intérêt général et concourant aux soins ou à leur organisation. Cette activité peut donner lieu à rémunération. Une convention entre l'établissement de santé et les organismes concernés définit les conditions d'exercice et de rémunération de cette activité et prévoit, le cas échéant, le remboursement, total ou partiel, des émoluments versés par l'établissement de santé.

INSTRUCTION N° DGOS/RH4/2015/234 du 10 juillet 2015 relative au référentiel national de gestion du temps de travail médical applicable dans les structures de médecine d'urgence prévu par la circulaire n°DGOS/2014/359 du 22 décembre 2014 relative aux modalités d'organisation du travail applicables dans les structures d'urgences-SAMU-SMUR.

Urgentistes

B. Les activités non postées, cliniques ou non

Les activités non postées comprennent :

1. des missions, à vocation majoritairement collective et institutionnelle, confiées aux praticiens visant notamment à :
 - assurer la coordination des soins (staffs, réunions pluridisciplinaires, organisation des filières d'aval par exemple)
 - suivre et analyser l'activité à partir des données codées,
 - contribuer à l'organisation et à la gestion du service et à la vie institutionnelle, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement,
 - participer à des démarches collectives qualités – risques – vigilances comme d'évaluation et d'amélioration des pratiques, au sein du service ou de l'institution,
 - participer aux démarches de préparation des gestions de crises,
 - contribuer aux travaux de recherche et d'enseignement universitaires.

Le temps consacré à la fonction de chef de service n'est pas inclus dans ces missions.

Le temps consacré à l'exercice de mandats syndicaux fait par ailleurs l'objet d'une comptabilisation et d'un suivi distincts.

2. les démarches relatives à la satisfaction par les praticiens de leur obligation d'actualisation de connaissances, d'amélioration des pratiques et de formation médicale continue que comporte l'obligation de DPC.

Accord relatif aux personnels médicaux
Refonder le service public hospitalier : Revaloriser les
rémunérations et les carrières - transformer les environnements de
l'exercice médical

Axe 2. : Développer et valoriser les compétences tout au long de la carrière

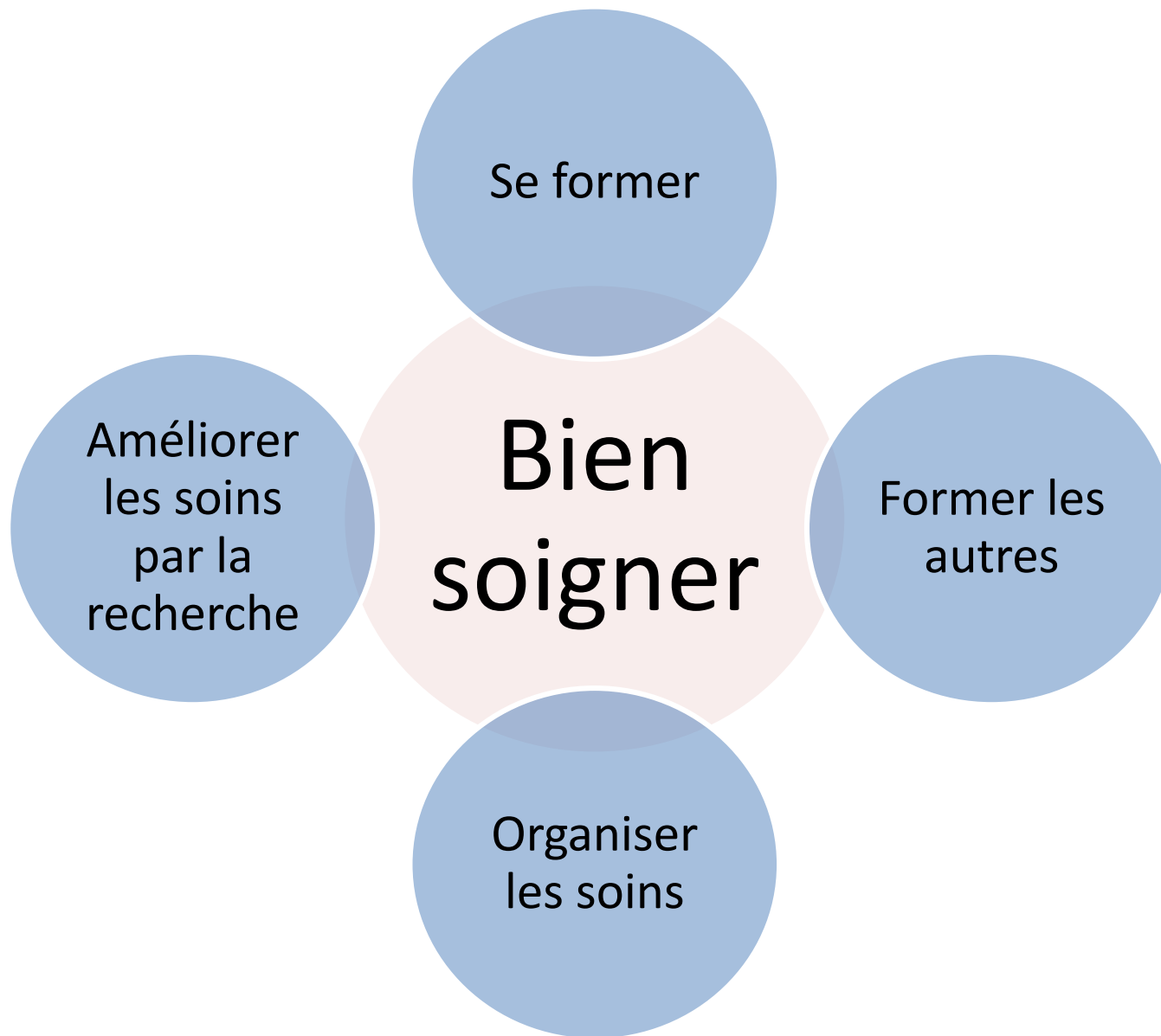
Au-delà de cet accompagnement des carrières, des passerelles seront ouvertes afin de permettre aux praticiens de diversifier leur activité :

- Reconnaissance, dans les tableaux de service, des activités non cliniques par la valorisation, y compris financière, de valences spécifiques : recherche, enseignement, gestion de projet, fonctions institutionnelles, coordination de filières territoriales ...
- Reconnaissance dans les tableaux de service du travail à distance (téléconsultation, téléformation...)

Mise en œuvre : avant le 31 mars 2021

- Elargissement des conditions d'accès aux missions d'enseignement (bi-appartenant, enseignants territoriaux... en lien avec le ministère de l'enseignement supérieur ;

Le chantier sera lancé dès le mois de janvier 2021



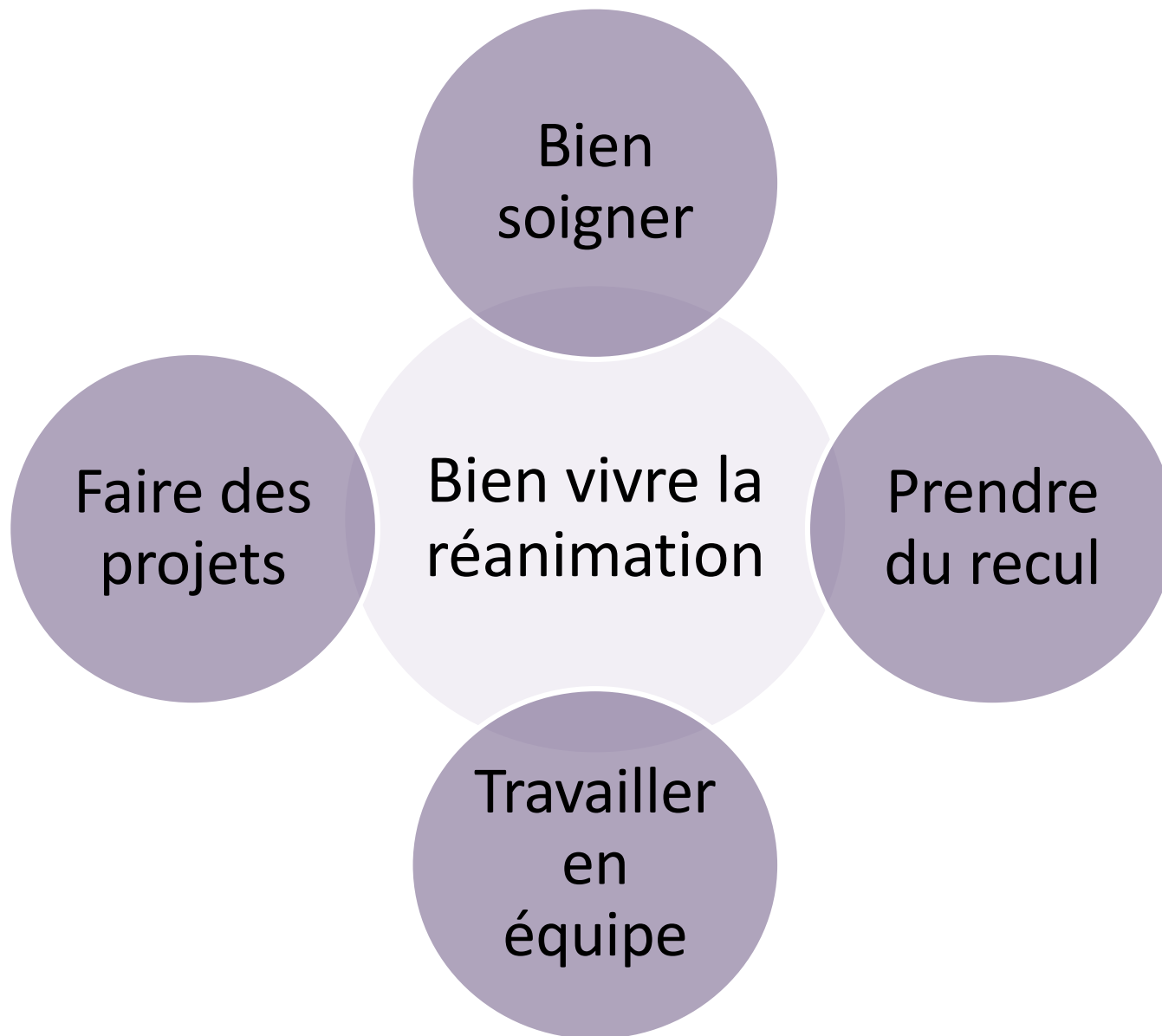
Se former

Bien
soigner

Former les
autres

Organiser
les soins

Améliorer
les soins
par la
recherche



Bien vieillir
en
réanimation



Savoir faire
autre chose
que des soins

Activités non cliniques à deux échelons

L'activité non clinique du service

→ le rendre visible

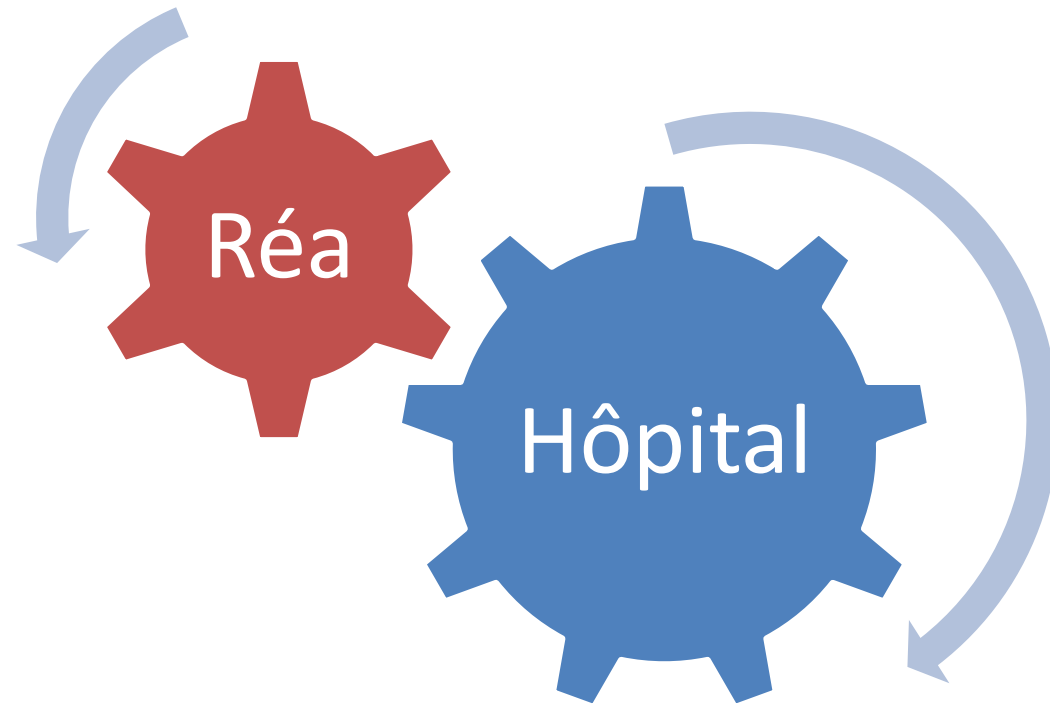
L'activité non clinique des PH

→ attractivité, fonctionnement du service

Les multiples activités non cliniques des PH

- Vie institutionnelle de l'hôpital
- Instances de la réanimation SRLF, CeMIR, CREUF, Syndicat...
- Recherche clinique
- Formation
-

Un service de réanimation c'est très utile pour un hôpital mais c'est réciproque
C'est dans notre intérêt de s'y investir



CME et ses sous commissions

- CLAN
- CLUD
- CLIN
- COPS
- COMEDIMS
- Equipements
- Qualité gestion des risques, usagers...

Vie institutionnelle de l'hôpital

Il est facile d'être visible
par sa communauté

Chefs de service, chef de pôle, directoire, comité de surveillance

- Attractivité médicale et paramédicale certaine
- Beaucoup d'opportunités en MIR
 - Forte activité en France
 - Les réseaux de recherche en réanimation
 - Les études coordonnées par les sociétés savantes
- Très vendeur pour les CH (financements-vitrine)
- Recherche paramédicale encore plus vendeur

Exemple



Etude SUFFIR

(Save Useless Fluids For Intensive Resuscitation)



- Etude d'observation des pratiques
- Groupe d'étude avec les centres **REVA**, 10 centres, **6 extra U**

Un représentant médical et un paramédical/centre

- Bourse de recherche paramédicale de la **SRLF**
- Promoteur **CHI Créteil**
- 34 centres participants
13 extra-U
- 300 patients inclus malgré la pandémie!



Recherche clinique

Agrément MIR

- Recherche clinique
- Encadrement de thèse/mémoire
- Projet pédagogique

Plus on a d'étudiants
Plus ils sont jeunes
Plus il faut de temps non clinique!...

Effectifs médicaux

Il ne faut pas se leurrer, avoir une activité non clinique demande TOUJOURS un temps de travail personnel non valorisé financièrement

Comment convaincre

- La communauté médicale
- La DRH

Convaincre la communauté médicale

investissement
donnant/donnant

Il ne faut pas se leurrer, c'est au service de faire le premier pas
pour être visible

Convaincre la DRH

- 1) Les taches non cliniques institutionnelles d'un PH de réanimation sont plus nombreuses que celles d'un PH d'autres spécialités
« Obligation » de s'impliquer dans: Equipements, Hygiène, Qualité sécurité, CLUD, CLAN...
- 2) Si on veut attirer et fidéliser des IDE il faut du temps non clinique
- 3) Si on veut attirer des internes pour assurer les recrutements futurs il faut du temps non clinique
- 4) On peut facilement participer à des projets de recherche: rentabilité immédiate

Convaincre la DRH

Méd. Intensive Réa
DOI 10.3166/rea-2019-0121

POINT DE VUE / *STANDPOINT*

Quel effectif médical dans les services de réanimation et surveillance continue en France ? Une position du syndicat des médecins réanimateurs des hôpitaux publics

How many physicians in Intensive Care Units in France ? A position statement of the French Union of Intensive Care Physicians

O. Lesieur · J. Messika · S. Touati · J.-L. Chagnon · J.-L. Diehl · H. Outin · J.-P. Rigaud · A. Sement · N. Terzi · D. Thévenin · D. Annane · L. Bodet-Contentin · D. Dreyfuss · B. Misset

Reçu le 5 juin 2019 ; accepté le 26 juillet 2019
© SRLF et Lavoisier SAS 2019

« recherche clinique, la formation, l'enseignement et les missions d'intérêt général. On peut estimer que le cumul de ces quatre dernières activités recherche, formation, enseignement et intérêt général consomme en moyenne **cinq jours par mois, soit 60 jours par praticien par an.** »

Convaincre la DRH

Les menaces....

La vie institutionnelle d'un hôpital a besoin des réanimateurs,
faire le premier pas en avant permet de menacer de reculer